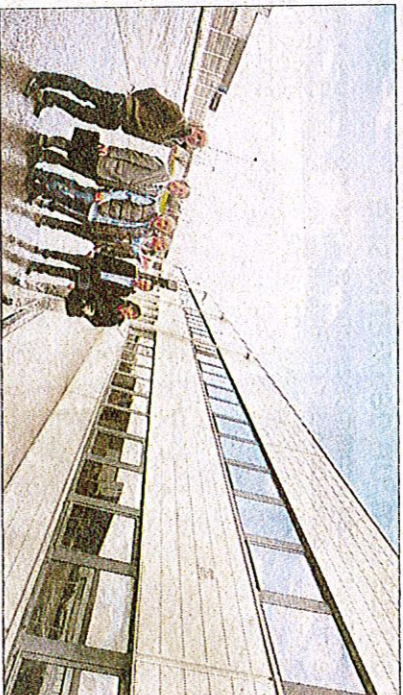


## Vesoul Première manifestation en mai au parc des expos

En Vesoul



■ Fin d'une étape du bâtiment Faurecia, zone Technologia, qui entame sa mue pour devenir parc des expos. Début des travaux en février.

Photo Dominique ROQUELET

# Le parc des expos, enfin !

**Le permis de construire pour transformer le bâtiment Faurecia en palais des congrès va être déposé pour un début des travaux en février.**

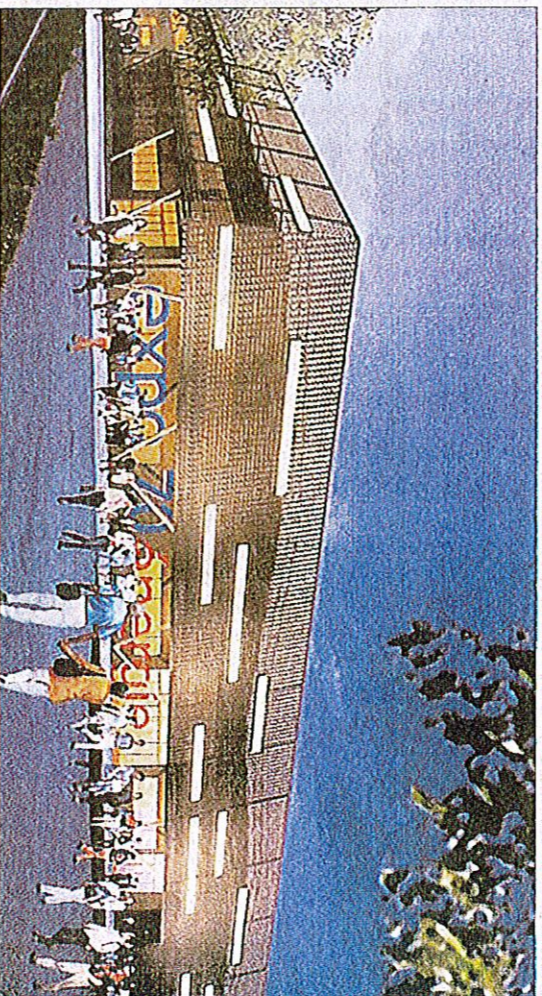
**D**ans les bulles de champagne, un reflet : celui du projet de parc des expos/palais des congrès de Vesoul (Haute-Saône. Bienôt huit ans (« de galère ») que le président de la CCIT70 (\*) attend pour trinquer. Plus rien, désormais, n'arrêtera ce dossier même si Jean-Marie Euvrard se prépare psychologiquement à des « rebondissements ».

Le permis de construire pour transformer les anciens locaux de l'usine Faurecia en parc des expos, zone Technologia, va être déposé, les appels d'offres seront lancés en janvier pour un début des travaux espéré en février. Plusieurs manifestations sont retenues dont la première

en mai, pour le festival de l'élevage. Tout ne sera pas terminé mais la CCIT70 compte sur une « autorisation provisoire pour cette manifestation principalement d'extérieur. Suivront la foire-exposition fin septembre-début octobre, le congrès des assistantes maternelles. Pourraient s'y ajouter des expositions de voitures, de camping-cars, le salon du mariage... Trois manifestations qui se déroulaient jusque-là en dehors du département « revirement ». Ce dont se réjouit le président de la CCIT qui demande à ce que « les acteurs locaux soient ambassadeurs de ce parc ».

Un projet à 4M€ comprenant l'achat du bâtiment et la mise aux normes (1,3M€) pour lequel les financements ne sont pas encore tous arrivés (fonds européens notamment).

Il s'agira dans un premier temps de s'attaquer à la toiture, y créer plus d'ouvertures, augmenter le nombre d'accès extérieurs puis d'aménager un hall d'accueil, côté Comafranc, avec espace billetterie et sanitaires, créer une salle de congrès parmi les nom-



■ Le hall d'exposition climatisé pourra accueillir 140 à 150 stands. Comme les salles de congrès, il sera modulable.

breuses salles de réunion qui bordent le grand hall de 3 200 m<sup>2</sup> (à terme 3 500m<sup>2</sup>) rappelant que les locaux avaient une vocation industrielle...

Restera à s'attaquer au nouveau système de chauffage puis à la salle de concert pour 3 000 personnes, à l'espace restauration-traiter pouvant accueillir 300 per-

sonnes.

Pour arriver à un « petit équilibre », il faudrait entre 50 et 60 jours d'exploitation soit 12 à 15 événements, prévient Jean-Marie Euvrard.

Côté parking, la CCAV doit « déclasser la zone » et tracer des places (entre 800 et 1 000), sur un côté de la voie, tout autour du parc.

« Un aboutissement », rappelle Jean-Marie Euvrard qui signe « la fin des palabres »

(\*)Chambre de commerce et d'industrie territoriale de Haute-Saône qui remercie la Région, le Conseil général, la CCAV, la Ville, les chambres consulaires, le comité de la foire...